

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://Numilog.com)

**Erika Lange**

# *Les lesbiennes*



*Sexualité*

Editions Garancière

8

LES LESBIENNES

EL 807  
13488  
(6)

LES LESBIENNES

*dans la même collection*

call-boy

call-girl

21-22

ERIKA LANGE

# LES LESBIENNES

*Collection Sexualité*

ISSN 0764-1869



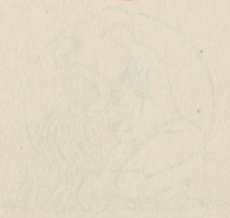
ÉDITIONS GARANCIÈRE

11, rue Servandoni  
PARIS

TRICA L'ANCE

LES LESBIENNES

Collection de la Bibliothèque  
de la Ville de Paris  
1975



EDITIONS G. ARAGNE

*«Le pantalon féminin est une insulte  
directe aux droits de l'homme.»*  
Delacroix



250257-4821-030-10

*Chapitre I*

**LA CONSPIRATION  
DU SILENCE**



DL-06-09-1984-25825

LA COOPERATION  
DE PAYS

«Les petites filles n'ont pas de sexe. Ce qu'elles découvrent, entrouvrent, sans jamais le voir, du bout de leurs doigts anxieux, n'a pas, n'a jamais de nom, est véritablement innommable. Le sexe du petit garçon, quelle que soit la répression qui très vite l'accable, a été vu, touché, manipulé, saisi isolément, nommé surtout, peu importe comment, pipi, zizi, quéquette, petit robinet, mais nommé.

Ce que les adultes font avec le petit garçon, jamais ils ne le font avec la petite fille. Le clitoris, le vagin ne sont jamais, et d'aucune façon repérés; ni visuellement, ni tactilement, ni verbalement. D'emblée, ce que sa main aveugle appréhende c'est de l'innommable; de la honte, du caché. ...»

(Annie Leclerc, *Parole de femme*)

Innommable! Innommé! Caché! Tu!

C'est le silence, comme le dit Annie Leclerc. Le silence presque total sur ce sexe de la femme

qui, comme elle le dira d'ailleurs plus tard dans le même livre, n'a de valeur qu'en autant qu'il sert à quelque chose, nommément à l'homme.

Faut-il donc s'étonner que ce soit un silence pas toujours de bon aloi qui entoure les amours de femmes? Faut-il s'étonner que l'homosexualité masculine, si elle a toujours eu ses défenseurs, ses apologistes, ses détracteurs, ses persécuteurs, fût cependant discutée, disséquée, étudiée, analysée; bref cette manifestation prenait la parole, elle était nommée et reconnue, acceptée, bafouée, condamnée... mais il en était question...

De l'homosexualité féminine? Presque rien! Sinon des voyeurs mâles qui, d'un oeil lubrique, soulèvent un voile que l'histoire masculine a jeté sur les amours entre femmes.

N'est-ce pas symptomatique de toute une civilisation que de taire ce qui dérange? De se voiler la face devant ce qui provoque des interrogations? Toute l'histoire du lesbianisme est d'ailleurs placée sous le signe de ce silence, sinon de la dérision, quand ce n'est pas tout simplement de la condamnation pure et simple. Mais même là, alors que l'homosexualité masculine, le crime de Sodome, était puni de mort, les lesbiennes, elles, semblent être soumises à des condamnations étonnamment plus légères.

Doit-on y voir une largesse de vue de la part des juges qui, par ailleurs, se montraient si prompts à condamner tout crime «contre nature»? Non! Il faut simplement y voir cette

promptitude à refuser d'admettre que telle chose existe!

De la Grèce homosexuelle, on connaît des tas de choses, à commencer par l'apologie des amours masculines, telles que prônées par Platon. Que dire de Socrate dont les penchants sexuels furent célébrés de tout temps? L'autorité philosophique dudit Socrate ne défendait-elle pas l'homosexualité?

De cette Antiquité grecque, nombreux sont les textes qui louent les amours masculines. Mais qu'en est-il des amours entre femmes?

C'est le silence! Un silence qui d'ailleurs sera rompu par Sapho qui vécut il y a 2500 ans! Celle que Platon désignera du nom extrêmement flatteur de «dixième muse» est bien la seule qui ait fait entendre une voix pour chanter les amours entre femmes. Et quelle voix! On peut compter jusqu'à cent auteurs qui louent l'oeuvre de Sapho. Qu'en est-il resté?

Des neuf livres de ses oeuvres complètes, il ne nous est parvenu que peu de choses. Est-ce faute d'avoir eu des admirateurs? Sans doute pas. Mais alors que la très grande majorité des oeuvres littéraires de la Grèce ancienne nous sont parvenues, en grande partie presque intactes, à quelques exceptions près, l'oeuvre de Sapho semble avoir été l'objet d'une sorte d'ostracisme curieux.

Ses oeuvres avaient été retranscrites par les hellénistes de la bibliothèque d'Alexandrie où

était recueilli tout le savoir antique. Mais quand, en 1453, cette bibliothèque fut détruite, il n'y eut pas un seul érudit, pas un seul lettré (ni une seule d'ailleurs) qui fit un effort pour essayer de sauver pour la postérité cette oeuvre remarquable que tous les lettrés de l'Antiquité louaient pour la beauté de son style et de son verbe!

Bien sûr, m'objecterez-vous, les oeuvres de Sapho ne sont pas les seules à avoir disparu au cours des temps. Nous vous le concédons bien facilement. Mais il faut néanmoins admettre que si nous avons hérité de beaucoup d'oeuvres littéraires, poétiques, philosophiques, scientifiques, il est curieux que l'oeuvre de la seule poétesse qui a su faire naître une telle admiration chez ses contemporains et, de façon générale, dans le monde antique, soit tombée dans l'oubli.

Il est probable que cette parole, si belle, si poétique, ne s'adressait qu'à d'autres femmes et comme telle ne pouvait intéresser que les grammairiens, les puristes, les stylistes qui célébraient la «phrase» de Sapho et le rythme de son vers!

Quant au contenu de cette oeuvre, c'était une tout autre question. Chanter les amours des femmes entre elles ne concernait vraisemblablement que les femmes. Pour les hommes, le contenu de cette oeuvre n'avait d'importance que le style. Quant au bien-fondé des paroles de Sapho, on n'en avait cure.

D'ailleurs, il est encore symptomatique que ce n'est qu'à la fin du dix-neuvième siècle que les

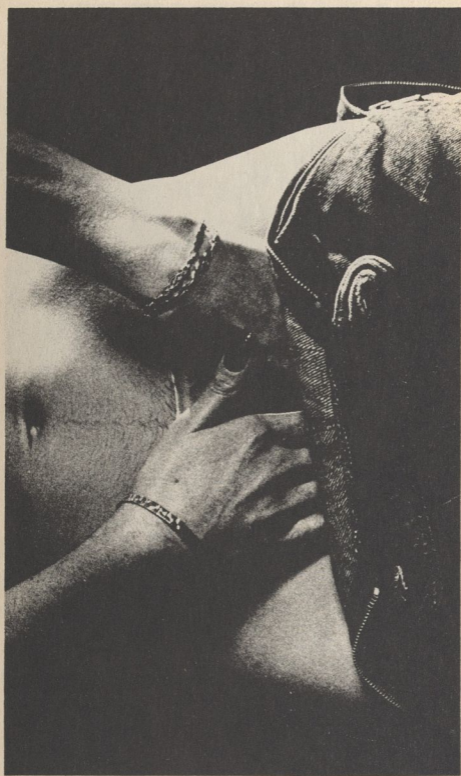
oeuvres de Sapho furent enfin réunies, du moins ce qui en restait, sous forme de fragments et de citations tirées d'auteurs antiques.

Remarquable encore cette légende qui attribue à Sapho, plus tard dans sa vie, un amant pré-nommé Phaon, dont elle fut si amoureuse qu'elle se suicida à cause de son indifférence. De cette façon, la morale, masculine doit-on le souligner, était sauve. Sapho n'avait-elle pas renoncé à son «crime» pour rallier les rangs des autres femmes, accepter enfin son rôle, sa place?

Il faut sans doute voir dans cette place qui était faite à la femme la raison de ce silence empreint d'une feinte indifférence vis-à-vis des amours féminines. La femme dans cette fameuse Grèce démocratique dont on a tellement chanté les louanges, n'était rien d'autre qu'une machine à faire des enfants. D'ailleurs si en Crète la femme était admirée et occupait une place très importante à tous les niveaux de la société, la Grèce démocratique s'empressa de renverser les rôles. Dans cette Grèce démocratique, la femme, si elle est «libre», ne joue cependant qu'un rôle très subalterne. Elle n'a aucun droit sinon celui de se plier aux moindres désirs de son mari, lequel, bien entendu, se livre, avec d'autres hommes de sa condition, aux amours homosexuelles.

La femme a si peu d'importance qu'il ne faut donc pas être surpris que le contenu de l'oeuvre de Sapho ne les préoccupe guère. Faut-il voir dans ce dédain le peu d'empressement que les générations subséquentes montrèrent à sauver son













oeuvre? En tout cas, les érudits se montraient plus empressés à sauver de la disparition les oeuvres d'autres «grands» poètes, masculins, plutôt que d'emporter dans leur fuite la seule oeuvre féminine d'importance de toute l'Antiquité.

Ce silence est le même pour la période romaine, Moyen Âge, la Renaissance, l'âge classique, le romantisme jusqu'aux débuts des années 1900.

Mais attention, si silence il y eut, de nombreuses «indiscrétions» vinrent soulever un coin du voile et se moquer d'une façon égrillarde de ces femmes qui «contre-faisaient l'homme»!

N'est-il pas étonnant en effet de constater que ce silence sur les amours entre femmes devient singulièrement bavard pour dénoncer ces amours «contre nature» et surtout pour les taire. C'est en effet une sorte de paradoxe que, de Sapho jusqu'à nos jours, tant de voix se sont élevées pour taire les amours lesbiennes.

Silence qui s'est manifesté d'abord dans les pratiques religieuses. Saint-Paul se permit une allusion à ces amours dans son Épître aux Romains (I,26) en disant des Romaines, qu'il condamnait par ailleurs à l'oubli (soulignons le mot) éternel, qu'elles avaient «changé l'usage naturel en celui qui est contre nature».

Car voilà le plus étonnant! Le lesbianisme, tribadisme ou saphisme (nous constatons que chaque époque adopte un terme particulier pour par-

ler des lesbiennes) n'est abordé qu'en référence avec l'homme. Ce qui fait toujours surgir la fameuse question du «comment?». «Mais comment font-elles?» se demandent les hommes qui, par là, démontrent bien la digne continuité de l'esprit patriarcal. Comment deux femmes peuvent-elles connaître le plaisir ensemble sans homme? C'est toute la clé de l'énigme. Et c'est cette question qui va hanter les beaux esprits et les plus vulgaires depuis les écrits de la «docte» Sapho.

Si, chez les érudits Grecs et les lettrés de cette époque louée entre toutes, on était unanime à louer le talent de Sapho (Platon ne la surnommait-il pas la «dixième muse?»), par contre, cette époque de tolérance céda rapidement la place à une condamnation de plus en plus sévère.

Plutarque est par ailleurs le dernier représentant de cette époque de tolérance. Chose étrange, c'est chez les Romains que se manifesta d'abord cette notion de blâme à l'endroit des amours saphiques. Horace, poète du 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ, introduit l'élément qui, aux yeux des hommes, allait enfin tout expliquer. En effet, il parle de la «mâle» Sapho! Voilà enfin la clé de l'énigme!

Et avec Horace s'infiltré lentement dans les esprits cette explication typiquement masculine à savoir que si une femme recherche l'amour d'une autre femme, c'est tout simplement (!) qu'elle est... oui, disons le mot,... homme!

Horace est le douteux récipiendaire de l'honneur singulier d'avoir fait des femmes qui aiment des femmes... des «hommes».

Ce blâme s'accroîtra par ailleurs avec Ovide qui a pourtant scandalisé la Rome antique et vertueuse en osant écrire un «art d'aimer». Il parlera en effet des amours «infâmes» de Sapho, comme saint Paul qui use du même terme pour condamner ces Romaines qui abusaient des services de leurs esclaves à des fins contre nature.

Bien avant la condamnation paulienne, le patriarcat entreprenait une longue campagne pour réintégrer dans ses rangs, ne serait-ce qu'à titre de déviante ou de perverse (ces termes feront leur apparition en temps et lieu) ces femmes dont on ne peut expliquer autrement le comportement qu'en les assimilant à des femmes qui font l'homme.

Cette obsession de la contrefaçon est celle qui demeure pendant tout le Moyen Âge et jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, annonciatrice de l'ère des libertins, du Siècle des Lumières et de la Raison.

Notons d'ailleurs que cette contrefaçon s'applique exclusivement aux femmes entre elles. Pour désigner tout acte sexuel autre que celui visant la procréation, on emploie plutôt le terme de contre nature. Terme qui s'applique autant à l'homosexualité masculine qu'à la masturbation chez les enfants, aux jeux sexuels stériles des enfants, etc... sans parler évidemment des techniques contraceptives utilisées par les gens mariés.

Mais du lesbianisme comme tel, il n'en fut jamais question directement chez les théologiens qui, par allusions voilées, se refusaient même à admettre que ce comportement existât.

Quand on sait que les fameux manuels à l'usage des confesseurs faisaient grand état des péchés de la chair et qu'on expliquait à travers des centaines de pages tous les vices imaginables qu'il fallait faire avouer aux pénitents, on est surpris de voir que pas une seule ligne ne parle ouvertement du lesbianisme.

En fait, autre assimilation subtile du patriarcat, c'est au même titre que l'homosexualité masculine que l'on condamne aussi ce crime des femmes. Il est d'ailleurs significatif que le péché de sodomie était appelé par ces mêmes savants théologiens, le «péché muet». Encore plus muet quand il s'adressait aux femmes.

Pourquoi ce silence? Pourquoi ce refus systématique à admettre son existence? Simplement parce que le Moyen Âge est fortement hiérarchisé et que la femme n'y occupe une place qu'en fonction de l'homme. Il faut se souvenir que le Moyen Âge s'interrogera à savoir si les femmes ont une âme au même titre que les hommes...

Donc, les femmes ne sont que les réceptacles de la semence portée par l'homme. Et si le péché de luxure peut exister entre hommes puisque ceux-ci peuvent accomplir ce grave péché qu'est celui de répandre sa semence dans un autre but que celui de la procréation, peut-on dire des

femmes qu'elles commettent un péché quand elles jouissent entre elles? Voilà le hic de l'affaire. Les théologiens en perdaient leur latin. La jouissance entre femmes était inacceptable à leurs yeux tout simplement parce que cette jouissance ne pouvait s'inscrire dans la logique divine. Le péché de luxure n'était défini qu'en fonction de la semence. Mais quand il n'y a pas de semence? Question à laquelle les théologiens ne pouvaient pas répondre. Ou alors, s'ils y répondaient, c'était en reprenant l'épithète d'Horace et en qualifiant les lesbiennes de «mâles».

C'est par le biais de la contrefaçon que la condamnation du lesbianisme intervient à cette époque. Le crime qui sera puni de mort par pendaison, par «décollation» ou par le bûcher, c'est celui d'usurper les habits de l'homme. Et de ce crime, les exemples ne manquent pas, à commencer par Jeanne d'Arc.

Le lesbianisme de cette «sainte patronne de France» est bien connu. Mais si elle fut condamnée au bûcher, c'est aussi (ce que beaucoup d'historiens refusent d'admettre) parce qu'elle refusait systématiquement et énergiquement de reprendre ses habits de femme!

Car, comme le dit Marie-Jo Bonnet dans «Un choix sans équivoque», si aucune femme ne fut jamais brûlée pour avoir aimé une autre femme, il n'en est pas de même lorsque cette femme quitte la place qui lui est assignée par la société. Car si le problème de l'amour entre femmes ne pouvait être résolu par les savants de l'époque, c'était tout



simplement parce que la femme n'existait qu'en fonction de l'homme. Une femme sans homme, ça n'existe tout simplement pas ou alors ça existe en fonction d'un homme absent ou à venir, ou disparu, mais toujours en fonction d'un homme.

Comment alors condamner ce qui n'existe pas? Voilà une des raisons de ce silence mystérieux sur les pratiques saphiques. On ne peut parler de cette pratique puisqu'elle n'existe pas. Elle ne peut tout simplement pas exister. La mentalité de cette époque ne permettant pas d'envisager une telle situation.

Avant Freud, les femmes ne se définissaient que par rapport aux hommes. Elles étaient des êtres imparfaits. Digne continuité de la pensée patriarcale, après la théologie, la science reprend le même discours... dans lequel nous sommes toujours engluées.

Si on ne peut toujours pas s'expliquer pourquoi les femmes aiment d'autres femmes (nous verrons plus loin que le sieur de Brantôme y apportera une réponse qui se passe de commentaires), c'est sous le biais de l'éternel «comment» que la société condamnera ces femmes «infâmes», pour reprendre le terme de saint Paul et d'Ovide, le même Ovide qui fut banni de Rome à cause de ses écrits licencieux!

Nous avons déjà une petite idée de ce qui agace tellement les juristes et savants du Moyen Âge et de la Renaissance. C'est d'usurper le statut d'homme! Dans cette société où l'habit fait le

moine (rappelez-vous la petite phrase de Delacroix), il est impensable et surtout criminel que quelqu'un usurpe une place qu'il n'a pas, de droit, dans la société. Du roi aux paysans les plus démunis, tous ont une place assignée par la Volonté divine. La question n'est pas de savoir si l'attitude et le comportement de chacun répondent aux exigences de son rôle. Du moment qu'il est à sa place et qu'il remplit son rôle selon son rang, le reste n'est que billevesées! Mais si par malheur un paysan s'habille en grand seigneur... comment alors reconnaître ce personnage? On «contrefait» alors un personnage et c'est ce crime qui est punissable.

Notons d'ailleurs que ce n'est qu'aux femmes que ce crime s'appliquait avec toutes les rigueurs de la loi. Si un autre homme avait la fantaisie de s'habiller en grand seigneur, il était facilement reconnaissable à ce qu'il n'avait pas de maison, de «gens», de suite, de fortune, bref, on le prenait simplement pour un fou, sans plus et on le reléguait dans un asile ou on le bannissait de la ville ou du royaume sans autre forme de procès.

Mais qu'une femme, cet être imparfait, s'affuble des vêtements d'un homme et que sous ce couvert elle réussisse à accomplir ce que les hommes accomplissaient, alors toutes les certitudes tombaient. Par définition, une femme était incapable d'assumer le rôle de l'homme. Qu'arrive-t-il si, par hasard, elle démontre qu'elle peut y réussir et mieux que beaucoup d'autres hommes?

Cela vous donnera peut-être un autre indice de cette hargne avec laquelle Jeanne d'Arc fut

poursuivie jusqu'à ce que condamnée et brûlée en bonne et due forme comme une vulgaire bonne femme accusée de sorcellerie ou comme une hérétique.

Tout l'édifice social de cette époque est consolidé par ce respect et cette acceptation des rôles. L'habit est le signe extérieur du rang de chacun à l'intérieur de cette société. Le crime le plus grave, surtout pour une femme, est donc de refuser d'accepter sa véritable place et de prendre des habits d'homme.

Il est remarquable d'ailleurs de constater que si très peu de femmes furent condamnées pour avoir commis le péché ou le crime de «luxure avec une autre femme», il n'en est pas de même pour une femme qui se fait passer pour un homme.

Pourtant, il y avait bien une loi qui exigeait la condamnation à mort des femmes péchant avec d'autres femmes, ainsi que le rapporte Marie-Jo Bonnet d'après le recueil d'arrêts de jurisprudence de Jean Papon, publié en 1566, qui dit textuellement:

«Deux femmes se corrompans l'une l'autre ensemble sans masle, sont punissables à la mort: et est ce delict bougrerie, et contre nature.»

Pourtant, ces mêmes coutumiers, comme on les nommait alors, ne font nulle part mention que la rigueur de la loi fut appliquée.

Mais qu'une femme s'avise de se travestir en homme et de jouer le rôle d'un homme et de prendre femme, alors voilà que la loi s'applique avec férocité: le bûcher!

De cette situation, nous vous l'avons dit, les exemples ne manquent pas.

De dire Bonnet: «S'il existait des juristes pour édicter la mort des femmes luxuriant ensemble, on se rend compte que dans les faits aucune n'a été condamnée à mort pour ce motif. En revanche, il leur était interdit dans les faits de tromper les hommes sur le «défaut» de leur sexe, de brouiller les pistes de l'identification sexuelle, de changer d'état sexuel.»

Brantôme dans ses «Vies des Dames galantes» nous en donne un début d'explication: «Ce desguisement est démentir le sexe; outre qu'il n'est beau et bienséant, il n'est permis, et porte plus grand préjudice qu'on ne pense: ainsi que mal en pris à cette gente pucelle d'Orléans, laquelle en son procès fut calomniée de cela, et en partie cause de son sort et sa mort. Voilà pourquoi je ne veux ny n'estime trop tel garçonnement.»

Mais sauf ce crime, les agissements de deux femmes ensemble ne semblent guère faire problème. Le même Brantôme dans ses fameuses «Vies» en parle longuement et rassure en quelque sorte ces messieurs.

À la question du «pourquoi les femmes préfèrent-elles d'autres femmes?», il apporte une

réponse qui ne vient en rien fâcher la gent masculine.

«Car ce petit exercice, à ce que j'ay ouy dire, n'est qu'un apprentissage pour venir à celui grand des hommes; car après qu'elles se sont eschauffées et mises bien en rut les unes les autres, leur chaleur ne diminuant pour cela, faut qu'elles se baignent par une eau vive et courante, qui raffraichit bien mieux qu'une eau dormante, ainsi que je tiens de bons chirurgiens, et veu que, qui veut bien panser et guérir une playe, ne faut qu'il s'amuse à la médicamenter et nettoyer alentour ou sur le bord, mais il la faut sonder jusques au fond, et y mettre une sonde et une tente bien avant.»

N'ajoute-t-il pas d'ailleurs en guise d'ultime explication, si la précédente ne suffisait pas:

«Car enfin, comme j'ay ouy raconter à plusieurs dames, il n'y a que les hommes; et que tout ce qu'elles prennent avec les autres femmes, ce ne sont que tirouers pour s'aller paistre de gorge-chaudes avec les hommes: et ces fricarelles ne leur qu'à faute des hommes.»

Que ces messieurs dorment sur leurs deux oreilles, il n'est pas question de remettre en cause leur statut. Non! Si leurs épouses s'adonnent à de telles pratiques, c'est pour mieux s'ébattre ensuite en leur compagnie ou, sinon plus prosaïquement, faute d'hommes.

Pourtant, cette dernière phrase de Brantôme devrait quand même nous mettre la puce à l'oreille. Car s'il parle des dames qui s'adonnent à de telles pratiques, il mentionne aussi «ces fricarelles». Quelles sont-elles donc ces fricarelles? Ces fricarelles s'adonnent-elles aussi à ces caresses par faute d'hommes? Sur ce sujet, Brantôme est plus que discret.

Plus discret mais n'hésitant pas à dire que leurs compagnes les laisseraient sans arrière-pensée... pour un homme.

L'honneur est sauf. À tel point d'ailleurs que Brantôme rapporte le cas de plusieurs maris qui se réjouissaient de ce que leurs épouses s'adonnaient à ce genre de pratique et ne leur faisaient pas porter les cornes du cocuage.

Car, bien sûr, la grande question de cette dissertation sur les lesbiennes, était de savoir si deux femmes qui s'adonnaient ensemble à ces pratiques rendaient leurs maris cocus. Brantôme reprend pour sienne l'affirmation de Martial qui affirme qu'en effet ce singulier paradoxe se produit alors, et que là où il n'y a pas d'homme, il y a quand même adultère.

Mais les propos de Brantôme semblent cependant démentir cette affirmation car les maris dont les épouses s'adonnaient à ces caresses ne semblaient guère le considérer de la même façon.

**le lesbianisme** est un phénomène de plus en plus répandu, et pourtant, pour toutes sortes de raisons, il reste encore mal connu du grand public.

**ce livre** bien documenté, appuyé sur des témoignages parfois renversants, lève enfin le voile sur les amours particulières qu'ont entre elles tant de femmes.

**les raisons profondes** de ce choix y sont expliquées et on y décrit sans fausse honte les pratiques les plus intimes, des simples baisers interdits de l'adolescence jusqu'aux étreintes voluptueuses des femmes véritables !

**tout sur**

**la vie secrète des  
femmes aux femmes !**

Couverture :  
E. Fromaget  
ISBN 2-7340-0057-1

39 F



9 782734 000570



BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE  
3 7531 00635537 5

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

